

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3970 - MERCREDI 7 AVRIL 2021

GRAND BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Aucune avancée significative après l'étape de Kinshasa

La réunion interministérielle sur le grand barrage de la renaissance éthiopienne initiée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, a clôturé ses travaux, le 6 avril, au Fleuve Congo hôtel à Kinshasa.

Pendant deux jours durant, les ministres représentant les trois pays concernés, en l'occurrence l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan, se sont engagés à aplanir leurs divergences pour parvenir à un entendement commun concernant l'érection sur le Nil de ce méga projet censé ouvrir de nouvelles opportunités de coopération transfrontalière et régionale entre les Etats impliqués.

Page 4



Les participants à la réunion interministérielle de Kinshasa

DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

Le ministre Didier Mazenga accusé de violer les mesures conservatoires



La Présidence reproche au ministre des Transports et Voies de communication d'avoir conclu un marché d'acquisition des wagons en faveur de la Société congolaise des transports et des ports en violation des mesures conservatoires liées à la situation politico-administrative actuelle du pays. Le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, qui dit avoir été chargé par ce dernier pour agir, recommande au ministre incriminé de résilier le marché ainsi conclu. Guylain Nyembo Mbwizya appelle également le Premier ministre à tirer toutes les conséquences liées à cet acte posé par un membre de son équipe.

Page 3

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Godé Mpoysi sauvé de la guillotine



Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa garde son marteau. Trente-trois députés provinciaux sur trente-six ont voté, au cours de la séance plénière du 5 avril, contre la pétition qui visait sa déchéance du bureau de l'organe délibérant de la ville-capitale.

Certains députés, apprend-on, auraient même saisi les micros

afin de l'empêcher de présider la plénière d'examen de sa propre déchéance. Outre la mégestion et l'enrichissement illicite, la pétition lui reprochait notamment la faible production législative, mais aussi la non-prise en compte des recommandations de l'Assemblée provinciale adressées à l'exécutif provincial de Kinshasa. **Page 3**

ASSISTANCE HUMANITAIRE

La Suède apporte un financement de quatre millions de dollars au HCR

La dotation du gouvernement suédois permettra à l'agence onusienne de répondre rapidement et d'aider les réfugiés, les personnes déplacées internes, ainsi que les communautés hôtes dans le besoin en RDC. Grâce à cette enveloppe, le HCR sera en mesure d'apporter une protection ainsi qu'une assistance ciblée en

fournissant aux réfugiés et déplacés internes des abris, de l'eau potable, des installations d'assainissement ou encore des soins de santé. Cela permettra à l'organe onusien de faire face aux besoins humanitaires de la population congolaise.

Page 5

MOANDA, KONGO CENTRAL

Le phénomène « déplacé climatique » devrait croître dans les années à venir

L'avancée de la mer sur les terres va aboutir à un profond changement de la carte de la ville côtière. Au-delà de l'habitat aujourd'hui menacé, toute la biodiversité urbaine est en train de subir un bouleversement. En l'espace de 20 ans, les mangroves ont perdu plus de 45 % de leurs superficies.

La ville côtière de Moanda comptera bientôt plus de déplacés climatiques que partout ailleurs dans le pays dans la mesure où le changement climatique n'est pas la seule affaire du Kongo central. Par rapport à ce phénomène, il s'agit des populations qui sont contraintes d'abandonner leurs maisons face à l'érosion grandissante de la côte au bord de l'Océan Atlantique. La menace est tellement prise très au sérieux par le Conseil économique et social qu'elle a décidé d'alerter l'opinion nationale et internationale. « *Un cauchemar pour les populations qui voient leur habitat de plus en plus menacé par l'avancée de la mer sur les terres; un phénomène d'origine naturelle, aux causes multiples et qui, jusqu'à récemment, se réglait de lui-même. L'une des causes principales est sans doute l'élévation du niveau de la mer due au réchauffement de la planète* », a expliqué son président, Jean-Pierre Kiwakana.

Si nous n'en sommes pas encore à l'instauration carrément d'un état d'urgence, les impacts relevés ne sont pas moins préoccupants. Sur le plan social, il est désormais établi que la ville de Moanda va compter un nombre croissant de déplacés climatiques.

« *Les populations affectées se retrouvent en général dans une situation précaire* ». Même sur le plan économique, le Conseil économique et social note que les effets néfastes vont dérégler certaines activités lucratives locales, notamment la pêche et le tourisme essentiellement balnéaire. « *Les hôtels situés sur la côte ont perdu l'essentiel de leurs plages* ». Enfin, il est difficile de clore ce chapitre sans parler des effets néfastes sur l'environnement. Les mangroves, l'une des zones riches en biodiversité et en stocks carbone, ont perdu plus de 45 % de leurs superficies au cours des 20 dernières années.

Selon Jean-Pierre Kiwakana, la situation mérite un regain d'intérêt de l'ensemble du pays. Déjà, il existe un programme communautaire du gouvernement de la République qui bénéficie de l'accompagnement des par-



Jean-Pierre Kiwakana, président du Conseil économique et social

tenaires au développement, dont le Pnud et la GEF. Son objectif est de renforcer la

silence des populations. Plus concrètement, l'idée est de les aider à faire face aux change-

ments climatiques à travers la construction d'ouvrages de protection en dur et des solutions en harmonie avec la nature, comme la plantation des bambous et des roseaux. En chiffres, ce programme communautaire dit de « riposte à l'urgence » prévoit de planter un milliard d'arbres d'ici à 2023 pour restaurer trois millions d'hectares, sauver un million d'hectares de forêts primaires et de conserver dix millions d'hectares de coffres-forts carbone comme les mangroves, les tourbières et les forêts denses.

Même si les initiatives prochaines représentent des pas importants franchis dans le cadre de la riposte, il va sans dire que la réponse ne peut pas éluder la dimension politique. « *Au-delà des engagements des partenaires, la responsabilité politique et économique revient d'abord à l'État RD-congolais à qui il revient de droit le devoir de protéger la côte de Moanda dont l'importance stratégique n'est pas à démontrer* ». En effet, il s'agit de la seule voie de sortie vers l'extérieur de la zone et même de l'ensemble du territoire national. Ces 40 km de côte aujourd'hui menacés viennent briser en quelque sorte l'enclavement du vaste pays.

Laurent Essolomwa

« Au-delà des engagements des partenaires, la responsabilité politique et économique revient d'abord à l'État RD-congolais à qui il revient de droit le devoir de protéger la côte de Moanda dont l'importance stratégique n'est pas à démontrer ».

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Godé Mpoyi sauvé de la guillotine

Trente-trois députés provinciaux ont voté contre la déchéance du président de l'organe délibérant de la capitale congolaise et son bureau.

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godéfroid Mpoyi Kadima, garde son marteau. Trente-trois députés provinciaux sur trente-six ont voté, au cours de la séance plénière du 5 avril 2021, contre la pétition qui visait la déchéance du bureau de l'organe délibérant de la ville-capitale que dirige ce pasteur.

Plusieurs griefs ont été reprochés à Godé Mpoyi. A côté de la mégestion et l'enrichissement illicite, la pétition introduite la semaine passée contre le président du bureau de l'Assemblée provinciale lui reprochait notamment la faible production législative depuis le début de la législature alors que plusieurs propositions et projets d'édits remplissent les tiroirs de son bureau ; l'inefficacité de l'Assemblée provinciale vis-à-vis de l'exé-



Godé Mpoyi et Junior Nemba -LembaDR

cutif provincial de Kinshasa qui s'observe à travers le blocage de certaines questions adressées aux membres de celui-ci. Ces députés provinciaux critiquent également le

président de leur institution pour non-prise en compte des recommandations de l'Assemblée provinciale adressées à l'exécutif, l'absence de considération de l'Assemblée pro-

vinciale par les membres de celui-ci.

Exigence de l'installation du bureau d'âge

Les députés provinciaux de

Kinshasa ont, auparavant, exigé le respect du règlement intérieur de l'Assemblée provinciale, par l'installation du bureau d'âge afin d'examiner la pétition contre Godé Mpoyi Kadima. Ils ont, dans cette optique, manifesté, le matin du 5 avril, à l'hémicycle afin d'exiger le report de la plénière qui devait examiner ladite pétition.

Certains députés, notent des sources proches de l'organe délibérant de Kinshasa, auraient même saisi les micros afin d'empêcher le président Godé Mpoyi de présider la plénière d'examen de sa propre déchéance. Finalement, le vote avait eu lieu et la pétition a été rejetée par une écrasante majorité de députés provinciaux, qui ont admis que le pasteur président reste à la tête de cet organe.

Lucien Dianzenza

DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

Le ministre Didier Mazenga accusé de violer les mesures conservatoires

La Présidence de la République reproche au ministre des Transports et Voies de communication d'avoir conclu un marché d'acquisition des wagons en faveur de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), en violation des mesures conservatoires liées à la situation politico-administrative actuelle dans le pays et appelle le Premier ministre à prendre toutes les dispositions requises par pareille attitude.

Une correspondance attribuée au directeur de cabinet du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, Guylain Nyembo Mbwiya, adressée, le 2 avril 2021, au ministre des Transports et Voies de communication, Didier Mazenga, reprocherait à ce membre du gouvernement Ilunkamba le marché d'acquisition des wagons en faveur de la SCTP, conclu en violation des mesures conservatoires liées à la démission du gouvernement dont il est membre. Dans cette action, le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, qui dit avoir été chargé par le chef de l'Etat pour agir, recommande au ministre Mazenga de résilier ce marché ainsi conclu. Guylain Nyembo Mbwiya appelle également le Premier ministre à tirer toutes les conséquences liées à cet acte d'un membre de son équipe. « ...La haute hiérarchie vous instruit, toutes affaires cessantes et sans délai, de résilier le marché ainsi conclu en violation des instructions hiérarchiques relatives à la situation politico-administrative actuelle, et demande à son excellence M. le Premier ministre, chef du gouvernement, qui me lit en copie, de prendre toutes les dispositions



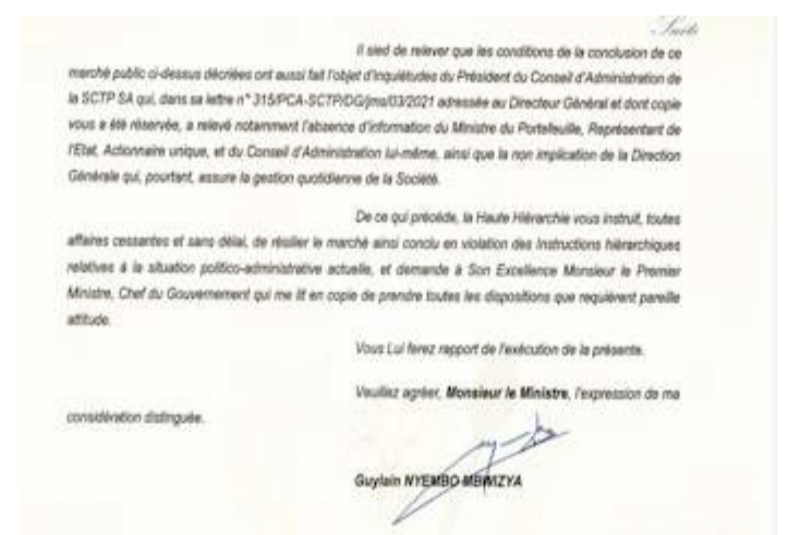
Les copies de la lettre du directeur de cabinet de Félix Tshisekedi

que requiert pareille attitude », peut-on lire dans cette lettre.

Le président du Conseil d'administration de la SCTP inquiet

Dans cette correspondance, le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi fait savoir au ministre des TVC que le président

de la République l'a chargé de lui signifier qu'il a été saisi de la signature, par ce membre du gouvernement Ilunkamba et la société Sokin Sarl, en date du 12 mars, d'un marché public n°002/CAB/MIN/TVC/2021 portant sur l'acquisition des wagons en faveur de la SCP SA. Pour Guylain Nyembo, la



hiérarchie note qu'au-delà du non-respect des dispositions de l'article 48 de la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et qui fixe le contenu ou les clauses obligatoires d'un marché public, sa conclusion par ce ministre, membre du gouvernement démissionnaire, déborde le cadre de la simple expédition des affaires courantes, et viole tant les mesures conservatoires du 30 janvier 2021 que l'instruction du Premier ministre n° CAB/PM/GC/SM/2021/0152 du 2 février 2021 portée à la connaissance des membres du gouvernement et des services publics sous leur autorité, dès lors qu'aucune dérogation n'a été sollicitée et ac-

cordée en l'espèce. Le directeur de cabinet du chef de l'Etat note, par ailleurs, que les conditions de la conclusion de ce marché public décriées ont aussi fait l'objet d'inquiétudes du président du Conseil d'administration de la SCTP qui, dans sa lettre adressée au directeur général de cette société, avec copie au ministre de TVC, a relevé notamment l'absence d'information du ministre du Portefeuille, du représentant de l'Etat, actionnaire unique, et du Conseil d'administration lui-même, ainsi que la non-implication de la Direction générale qui, pourtant, assure la gestion quotidienne de la société.

Lucien Dianzenza

GRAND BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Aucune avancée significative après la réunion de Kinshasa

La réunion interministérielle sur le grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD) initiée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine (UA), a clôturé ses travaux, le 6 avril, au Fleuve Congo hôtel à Kinshasa.

Pendant deux jours durant, les ministres représentant les trois pays concernés, en l'occurrence la République arabe d'Égypte, la République fédérale démocratique d'Éthiopie et la République du Soudan, se sont engagés à poursuivre les pourparlers tripartites au sujet du barrage de la renaissance. Il s'est agi principalement d'aplanir les divergences et de parvenir à un entendement commun concernant l'érection sur le Nil de ce méga projet cen-

sé ouvrir de nouvelles opportunités de coopération transfrontalière et régionale entre les Etats impliqués.

Conduits par la ministre d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Mme Tumba Nzenza, ces travaux ont laissé entrevoir le niveau d'engagement des parties ainsi que leur ferme volonté à trouver rapidement une solution mutuellement avantageuse sur cette épineuse question. Les ministres des affaires

étrangères Sameh Hassan Shoukry, Demeke Mekonnen et Mariam Assadiq al Mahadi, ont représenté respectivement l'Égypte, l'Éthiopie ainsi que le Soudan à ce forum tandis que le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, s'est fait représenter par son commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité, Bankole Adeoye.

Le communiqué conjoint ayant sanctionné les travaux ne fournit cependant

aucun détail sur les discussions, se contentant de relayer le satisfécit des participants qui, d'après la même source, ont exprimé leur profonde gratitude au leadership actuel de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo tout en remerciant le peuple congolais pour son hospitalité. Avec le Forum de Kinshasa, un nouveau départ vient d'être pris dans la dynamique de résolution de la problématique posée par GERD avec, à la clé, de nouveaux

acquis à consolider et de nouvelles étapes à franchir en perspective d'un accord qui se fait encore désirer.

D'une hauteur de 145 mètres et d'une capacité de 74 milliards de mètres cubes d'eau, le grand barrage de la renaissance que construit l'Éthiopie est appelé, d'après les experts, à devenir l'un de plus grands barrages hydroélectriques en Afrique.

Alain Diasso

DISPARITION

Tony Bas a tiré sa révérence

Réalisateur et producteur de génie réputé dans le milieu audiovisuel sur les deux rives du Congo, premier à pratiquer le montage virtuel en RDC mais aussi à Brazzaville entre 1998 et 2000, Tony Bas est décédé le samedi 27 mars et inhumé le 6 avril au Chemin du Paradis.

La toile est en émoi depuis la disparition de Tony Bas que plusieurs nommaient « Image-delas », du nom de sa boîte, une agence de production audiovisuelle qui a pignon sur rue à Kinshasa depuis près de vingt ans maintenant. En effet, c'est autour d'elle que Tony Basembe Eale, alias Tony Bas, a bâti sa belle réputation et impacté l'univers de l'audiovisuel de la capitale. Il a commencé à travailler à l'agence de communication Shabani Records. L'équipement professionnel que possédait alors le bureau de Gaby Shabani est un cadre propice de travail pour le jeune Tony fraîchement sorti de ses études secondaires. L'opportunité lui est offerte d'être le tout premier monteur virtuel de la RDC en 1998. Il sait si bien s'y faire que deux ans plus tard seulement, il démontre son savoir-faire sur la rive droite du Fleuve Congo. À Brazzaville comme à Kinshasa, il conduit l'expérience pionnière du montage virtuel à l'agence Médias Visions du général Norbert Dabira. Passionné de l'audiovisuel auquel il s'est voué corps et âme toute sa vie, depuis ses 19 ans à ses 41 ans, Tony Bas est décédé à fleur de l'âge, sans être vidé de tout son potentiel que l'expérience lui a appris à développer. Consciencieux, reconnu pour sa rigueur et son perfectionnisme, il est techniquement présent sur le terrain. Et ce, sur tous les fronts de la RDC tout en étant lui-même aux commandes d'Imagedelas. Bas est



Feu Tony Basembe Eale, dit Tony BAS (DR)

un as de l'image et conscient de son talent, il choisit de nommer son agence en référence à ce qu'il est et aucun de ses contemporains n'y trouve à redire, au contraire. Admiré, pris pour modèle, Tony Bas inspire plus d'un et arrive à exporter son savoir-faire. Il est sollicité en Afrique centrale, de l'ouest, mais aussi australe, notamment au Kenya et même en France. Doté d'un humour assez spécial, Tony est plutôt du genre facile à vivre et a le chic pour transmettre son savoir qu'il ne garde pas pour lui seul. Et même dans la vie, il n'a pas été chiche. Il n'a pas hésité à partager de bon cœur l'expérience qu'il n'a cessé d'acquérir au fil du temps

et des projets sur lesquels il a exercé son talent. Il n'a pas cette arrogance qu'affichent certains grands alors même qu'il a été une référence et le savait. Sa réputation faite vite dans l'univers audiovisuel, Tony Bas passe pour une légende aux yeux plusieurs jeunes dont certains découvrent les ficelles du métier à ses côtés. Pas étonnant qu'un bon nombre se réclament désormais de son « école ». La rigueur du « maître » qui donne du caractère à son travail allié à une inventivité et un savoir-faire indéniable forge de nombreux talents de sorte que Tony s'est démultiplié.

Tony Bas et l'univers musi-

cal Les réalisations de Tony Bas sont légion. Déjà à ses débuts, il a su faire montre de son talent à travers notamment la campagne La paix se gagne réalisée en 1999 par Shabani Records pour le compte du président, le feu Mzee Laurent-Désiré Kabila. Dans l'univers musical où il a œuvré lui-même un temps pour l'émergence du rap et des musiques urbaines, il a travaillé avec certains des précurseurs comme Lexxus Legal. Le rappeur alors membre du groupe PNB (Pensée Nègre Brute), un groupe kinois créé en 1999, avant d'être cette figure emblématique du hip-hop congolais que l'on connaît à ce

jour. Patsha Bay, NmB La Panthère, un de ses fidèles amis, Eric Nice, Djaby, Patsha font partie de ces artistes qui ne se consolent pas de la perte de ce réalisateur devenu un ami par la force des choses.

Tony Bas a également marqué le Gospel des deux rives avec la réalisation de clips vidéos de certains chantres bien connus à l'instar de Mama Lydia, Les Kunda Sisters, Mika Kalambay, Gode Bondembe, Sylvain Akwala et Père Jean-Marie Bukasa. Né dans la rumba, Tony n'y était pas indifférent. L'on peut même dire qu'il y a laissé ses marques en côtoyant certaines de ses grandes figures, notamment Papa Wemba, Ferré Gola, Werrason et JB Mpiana.

Par ailleurs, des institutions locales et même de grandes institutions internationales notamment l'INSS, la BCDC ; ACF, Handicap International, l'Unicef et l'OIT ainsi que certaines multinationales à l'instar d'Orange, de Congo chine Telecom, Airtel, Coca-cola, et Vodacom ont recouru aux services d'Imagedelas. Pour les uns, il s'agissait de documentaires à réaliser et pour les autres des publicités et autres publiereportages. La maison de production de Tony a également mis sa main dans la réalisation de quelques événements importants de Kinshasa notamment Miss Malaïka (2003), Miss Congo RDC (2012) et les Festivals Kinshasa Jazz et FIRE.

Nioni Masela

ASSISTANCE HUMANITAIRE

La Suède apporte un financement de quatre millions de dollars au HCR

La dotation du gouvernement suédois permettra à l'agence onusienne de répondre rapidement et d'aider les réfugiés, les personnes déplacées internes, ainsi que les communautés hôtes dans le besoin en RDC.

Grâce à cette enveloppe, le HCR sera donc en mesure d'apporter une protection et une assistance rapide et ciblée en fournissant aux réfugiés et déplacés internes des abris, de l'eau potable, des installations d'assainissement ou encore des soins de santé. Avec ce financement, le HCR qui avait lancé, il y a peu, un plan de réponse d'urgence pour les réfugiés pourra tant soit peu faire face aux besoins humanitaires de ces populations.

Liz Kpam Ahua, représentante du HCR en RDC, a salué l'acte de générosité et de solidarité du gouvernement suédois : « le HCR remercie le peuple suédois à travers son ambassadeur pour la démonstration de la solidarité envers la population dans le besoin en RDC ». Elle a, par ailleurs, souligné : « cette généreuse contribution tombe à pic et va permettre la continuité de nos activités

vitales, notamment nos projets d'urgence suite au récent afflux de réfugiés centrafricains dans le pays ».

Pour sa part, l'ambassadeur suédois, Henric Råsbrant, a fait savoir qu'en RDC, « les besoins des réfugiés, des déplacés internes et des communautés hôtes n'ont jamais été plus importants à soulever. Grâce à ce financement, la Suède permet au HCR de conserver la flexibilité et le dynamisme nécessaires afin de répondre rapidement aux multiples urgences sur le terrain ».

Pour rappel, la RDC compte plus d'un demi-million de réfugiés et cinq millions et demi de déplacés internes. La violence et l'insécurité continuent à déraciner des milliers de personnes qui vivent dans des conditions effroyables, sans abri, nourriture ou soins de santé.

Blandine Lusimana

NORD-KIVU

Tension à Béni et Butembo

Les autorités locales ont décidé d'interdire toutes les manifestations publiques dans les deux villes jusqu'à nouvel ordre.

Les récentes tueries et crimes enregistrés au Nord de la province du Nord-Kivu depuis le début de l'année 2021 ont fait monter d'un cran la tension à Beni et Butembo. Plusieurs appels à des manifestations ont été lancés notamment contre la Monusco alors que les autorités publiques craignent une infiltration des groupes Mai-Mai au sein de la population? visant à commettre des exactions.

Face à la situation explosive, le Conseil urbain de sécurité de la ville de Beni a interdit, le dimanche 4 avril, toutes les manifestations « jusqu'à nouvel ordre » pour prévenir d'éventuels troubles à l'ordre public. Le maire par intérim de Beni, Modeste Bakwanamaha met en garde ceux qui tenteraient de violer cette mesure, annonçant que les forces de défense et de sécurité sont déjà prévenues pour faire face à la situation.

Pour sa part, le maire de Butembo, Sylvain Kanyamanda, réagissant aux appels à la violence lancés par des organisations de la société civile du grand Nord contre les humanitaires et

la Monusco, a lancé un appel au calme, le dimanche 4 avril. L'autorité locale qui s'est adressé spécifiquement aux jeunes, compte sur la responsabilité des uns et des autres pour la survie de tous.

Depuis le mois de mars, le groupe de pression « Veranda Mutsanga », a lancé une série de manifestations pour décrier la recrudescence des tueries des civils dans le Grand Nord. Aussi, la population de cette même partie du pays avait accordé un ultimatum d'un mois, courant du 25 mars, aux autorités provinciales et nationales, les enjoignant de mettre fin aux massacres de Beni, aux coupeurs de route et aux différentes tracasseries. Les manifestations qui s'en sont suivies ont paralysé les activités socio-économiques dans les villes de Beni et Butembo.

Réagissant à cette tension, le chargé de l'idéologie du mouvement Filimbi/Nord-Kivu, Hervé Amani Chebeya, a appelé les jeunes à manifester pacifiquement et non par la violence pour réclamer la paix à Beni.

Jules Tambwe Itagali

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAF-C1

V.Club laminé et écarté de la compétition

Comme Mazembe, l'AS V.Club n'a pas réussi à passer le cap de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique, balayé, le samedi 3 avril au stade Benjamin Mkapa de Dar Es Salam en cinquième journée, par Simba SC. Le club tanzanien a infligé un cinglant quatre buts à un, avec les réalisations de Luis Miquissone (30e minute), Clatous Chama (45+1e et 84e minutes) et Larry Bwalya (66e minute). L'unique but de V.Club a été l'œuvre de Zemanga Soze à la 32e minute. Les Dauphins Noirs de Kinshasa n'ont littéralement pas existé offensivement, face à une équipe de Simba percutante et incisive.

Revenant sur l'impuissance de V.Club au cours de cette partie, l'entraîneur Florent



V.Club en Tanzanie.

Ibenge a indiqué à la conférence de presse d'après match : « Nous montons un tout petit peu en puissance avec le temps, parce que chaque année nous chan-

geons d'équipe. Il est difficile d'avoir une homogénéité à chaque fois. C'est pour ça que nous avons dit l'objectif en Coupe d'Afrique, c'était d'entrer dans la phase des

groupes. Nous avons réussi à le faire, il fallait en sortir maintenant. Nous sommes tombés sur Al Ahly et Simba qui étaient plus fort que

nous. Je leur dis bravo. Nous allons nous concentrer à gagner le championnat ». Pour lui, l'équipe a atteint son objectif d'accéder à la phase des groupes. En sortant pour aller en quart de finale ne pouvait qu'être du bonus. Clairement, V.Club se reconstitue en ce moment, après avoir laissé partir plusieurs de ces joueurs au Maghreb et en Tanzanie aussi. Notons que l'équipe joue toutefois son dernier match des groupes le 9 avril au stade des Martyrs contre El Merriekh du Soudan. Au classement du groupe, Simba est premier avec 13 points, devant le tenant du titre, Al Ahly (8 points). V.Club est troisième avec 4 points et El Merriekh dernier avec 2 points.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Sanga Balende bat Don Bosco, Dauphin Noir domine JSK

Le 26e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se poursuit sans désespérer à travers le pays. Il y a eu deux affiches le dimanche, d'une part entre Sanga Balende et Don Bosco, et de l'autre entre Jeunesse sportive de Kinshasa et Dauphin Noir de Goma.

Le 4 avril au stade Kasha-la-Bonzola de Mbuji-Mayi, la formation locale de Sa Majesté Sanga Balende a assuré un précieux service minimum face au CS Don Bosco de Lubumbashi, par un but à zéro, en match de la 22e journée. Bukasa Bakangila a inscrit l'unique but de la partie à la 41e minute, offrant aux Anges et Saints du Kasai oriental trois importants points qui leur permettent d'atteindre la barre de 40 points glanés en 19 rencontres livrées. Les Salésiens de Lubumbashi. Les Salésiens de Lubumbashi occupent la 7e place au classement avec 29 points grappillés. Notons que la partie a été stoppée pendant quelques minutes à cause d'une grosse averse qui s'était abattue sur la ville de Mbuji-Mayi le dimanche. Mais elle a pu reprendre et aller jusqu'à son terme.

Le même dimanche au stade des Martyrs de Kinshasa, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a courbé l'échine devant l'AS Dauphin Noir de Goma par la même marque de zéro



Vue d'un match de la JSK au championnat national de football

but à un, en match de la 19e journée. Willy Bokingo Bengèle a été le buteur du club du Nord-Kivu à la 46e minute, sur une frappe à ras-du-sol.

A la fin de la partie, l'entraîneur John Birindwa Cirongozi de

Dauphin Noir a déclaré : « Je suis à mon deuxième match avec cette équipe après la défaite contre le Daring Club Motema Pembe. Ensemble avec les joueurs, nous avons pris l'option de gagner le reste

de nos matches. D'où, l'opération 3 points que nous avons lancée à partir d'aujourd'hui. Nous sommes décidés à relever ce défi. L'appétit vient en mangeant. En football, tout est possible. Nous avons en-

core douze matches à livrer, et nous comptons répartir sur cet élan de victoire pour replacer le club sur orbite afin de sauver la saison. Rien n'est perdu ».

Pour sa part, le coach Jean Claude Makanda de la JSK a laissé entendre : « Le championnat est très difficile et tous les adversaires sont à prendre au sérieux. Pour preuve, nous venons de perdre devant un adversaire en très mauvaise position. Il faudrait dire qu'on s'est créé un certain nombre d'occasions, mais nous avons buté sur un gardien qui était dans son bon jour. C'était une vraie citadelle. A nous de nous remettre au travail pour la suite de la compétition ». Sur le plan comptable, la Jeunesse sportive de Kinshasa compte 21 points en 22 sorties, et Dauphin Noir totalise 19 points en 20 matches, et occupe la 13e place au classement, s'éloignant momentanément la zone de relégation.

Martin Engimo

DIPLOMATIE

L'élection du secrétaire général de l'ONU compromise

A peine, il annonçait en janvier qu'il briguerait un second mandat de cinq ans qui débiterait en janvier 2022, la Chine et le Royaume-Uni accueilleraient favorablement la candidature d'Antonio Guterres.

Mais depuis, la chancelière allemande et le Premier ministre britannique ainsi que bien d'autres sont restés silencieux sur le sujet. Ces approbations proviennent de nations de premier plan et de certains des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ayant un droit de veto, acquis à une époque géopolitiquement différente il y a 75 ans. Le soutien précoce de ces pays au Sg de l'ONU sortant -la sélection officielle a lieu en septembre- compromis à l'ensemble du processus de sélection. A l'issue de l'annonce d'Antonio de vouloir renouveler son mandat, les présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU ont écrit aux Etats membres, les invitant à solliciter des candidats.

Une difficile émergence de candidatures

Le président de l'Assemblée générale, Volkan Bozkir, a créé un site Web pour documenter le processus de sélection. Le site Internet ne mentionne qu'un seul candidat : le secrétaire général sortant. L'autre candidat qui a soumis une candidature formelle est une femme, Arora Akanksha, 34 ans, originaire de l'Inde et citoyenne du Canada. Mais elle n'est pas mentionnée dans la communication de Volkan Bozkir aux Etats membres. Des rumeurs disent que d'autres candidats d'ONG envisageaient de postuler, mais personne ne s'est manifesté, jusqu'à présent. Les premiers dialogues informels de sélection ont lieu en mai, le temps presse pour que d'autres soumettent leur candidature. Compte tenu des approbations prématurées d'Antonio Guterres par les pays, tous les initiés de l'ONU savent que les

règles du jeu ont été faussées dès le départ. Il est difficile de voir un autre pays nommer un candidat, anéantissant les efforts prudents pour créer un processus de nomination ouvert.

«À une époque de changements transformationnels urgents [...] il est injustifiable qu'un très petit nombre de pays croient qu'ils ont seuls le droit de choisir un dirigeant de l'ONU», a déclaré Simone Filippini, présidente de Leadership 4SDGs, une institution en charge de soutenir la politique gouvernementale visant à réaliser l'Agenda 2030 (ODD-Climat). La société civile a lancé une campagne pour la transparence, sapée par les principaux Etats membres, a-t-elle relevé. «Les vieilles habitudes ont la dent dure», a déploré Simone Filippini, soulignant qu'il est «plus grand temps pour une femme

secrétaire générale des Nations unies. Aucun haut dirigeant qualifié et respectueux de lui-même ne participera à un processus qui manque de crédibilité et d'intégrité - et encore moins une femme dirigeante».

Pour un nouveau leadership

Pour Simone Filippini, «un secrétaire général doit avoir des qualités de leadership avérées [...] Les défis d'aujourd'hui exigent un leadership audacieux, frais et inclusif». Ce qui passe par «un processus ouvert et transparent». De plus, elle trouve «injustifiable qu'un petit nombre de pays croient qu'ils ont seuls le droit de choisir un dirigeant de l'ONU», a-t-elle rappelé. La sélection du prochain Sg dans le cadre d'un processus crédible, ouvert et transparent est une nécessité pour l'ONU

de conserver sa crédibilité parmi «nous les peuples. La sélection et la nomination d'une des meilleures candidates montreraient également qu'un réel changement est possible». Si le nombre de femmes dirigeantes de haut niveau à l'ONU a grimpé pendant le mandat d'Antonio Guterres, d'autres tendances, comme la disparité régionale, restent largement inchangées. Simone Filippini invite Antonio Guterres à prouver son engagement à transformer l'ONU, «en donnant l'exemple dont le monde a besoin. Imaginez s'il décidait publiquement de se retirer en faveur d'un processus crédible et ouvert conduisant à la première femme secrétaire générale». Ce qui serait, selon elle, «une étape historique et sans précédent qui assurerait à Guterres une place solide dans les livres d'histoire».

Noël Ndong

TCHAD-PRÉSIDENTIELLE

Baba Ladé apporte son soutien à Idriss Déby

L'ancien chef rebelle Baba Ladé a décidé d'apporter son soutien à la candidature d'Idriss Déby pour la présidentielle du 11 avril.

Plus connu sous le nom « de père de la brousse », l'ex-chef de guerre accusé d'avoir massacré des civils en République centrafricaine avait été arrêté par la Minusca puis remis aux autorités tchadiennes. Il sera jugé et condamné à huit ans de prison pour crimes de guerre et crime contre l'humanité le 15 janvier 2015. Il dit avoir accepté de rejoindre le parti au pouvoir pour répondre aux attentes des militants. «Je suis devant vous aujourd'hui, c'est pour une autre vision. Celle de soutenir le candidat du consensus, le maréchal Idriss Déby. Et la politique à la base c'est la concertation, j'ai été concerté, sollicité par le candidat Idriss Déby Itno en personne pour soutenir sa candidature et je l'ai trouvé meilleure parce qu'il faut dialoguer avec celui qui aime le dialogue. La base m'écoute et c'est parce que la base est aussi la personne qui nous côtoie. La politique, c'est ça », a déclaré Baba Ladé lors d'un meeting.

L'ancien chef rebelle avait bénéficié en août 2020, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance du Tchad, d'une grâce présidentielle avec plus de cinq cents autres détenus. Par la suite, il avait rejoint les rangs de l'opposition et militait contre le sixième mandat du président actuel. À la tête du parti le Front Populaire pour le Redressement, il avait posé en vain sa candidature pour les élections du 11 avril prochain. Il s'est retrouvé en exil quelques mois avant de regagner son pays.

«J'ai soutenu vraiment toutes les marches depuis le 6 février, mais j'ai trouvé qu'il n'y avait pas concertation entre l'opposition, je crois que chacun tire le rideau vers lui. Pour nous, l'objectif c'est le peuple, la population et le Tchad. Bien sûr, tout est parti du 10 août 2020 lors de ma grâce présidentielle et ma libération le 5 septembre de la même année. Nous allons apparaître dans les campagnes, c'est parce qu'il a demandé lui-même de le soutenir et en politique c'est ça. Donc quand on demande, on voit ce qui est meilleur », a-t-il précisé.

Au Tchad, l'allégeance d'Abdelkader Baba Ladé au parti au pouvoir soulève des interrogations, surtout qu'il s'est affiché d'abord aux côtés de l'opposant Yaya Dillo Djerou, également candidat à la présidentielle.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Décès confirmé de Sidiki Abass

L'un des principaux groupes armés de Centrafrique, membre d'une coalition rebelle qui cherche à renverser le régime du président Faustin Archange Touadéra, a confirmé, le 4 avril, la mort de son chef, Sidiki Abass, à la suite de blessures reçues lors d'une attaque.

Selon un haut responsable du mouvement 3R, Sidiki Abass est décédé « suite aux blessures graves qu'il a subies pendant les attaques qui ont eu lieu précisément à Bossembélé le 16 novembre 2020 ».

La rumeur du décès de Sidiki Abass courait depuis des mois. Mais jusqu'à présent son groupe refusait de le confirmer. Selon le communiqué du mouvement, les blessures qui l'ont vu succomber remontent au 16 novembre 2020, soit un mois avant le début de l'offensive rebelle contre le pouvoir de Bangui. Mais plusieurs sources sécuritaires et onusiennes affirment que c'est en décembre dernier qu'il aurait été gravement touché au cours d'une embuscade contre l'un

de ses convois.

À l'origine, le mouvement 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation), constitué en majorité de peuls, avait été formé pour défendre cette communauté d'éleveurs nomades dans le nord-ouest de la Centrafrique, où les conflits avec les paysans sédentaires sont récurrents.

En décembre 2020, Sidiki Abass et son mouvement avaient rejoint la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), une alliance de groupes armés centrafricains qui a lancé une offensive à deux semaines de l'élection présidentielle pour empêcher la réélection du président Touadéra et renverser son régime.

Bien équipés, les 3R ont été en

première ligne des combats contre les forces pro-gouvernementales, parvenant à progresser jusqu'à une centaine de kilomètres de Bangui. Depuis janvier, les troupes centrafricaines, assistées par des centaines de militaires rwandais et de paramilitaires russes mènent une contre-offensive contre la CPC, qui a permis de libérer la plupart des localités occupées par les rebelles en décembre.

Les 3R ont perdu beaucoup de terrain, mais ils restent toujours une sérieuse menace dans le nord-ouest, où la connaissance de la zone leur permet d'évoluer à l'écart des rares pistes accessibles aux véhicules des forces gouvernementales.

Y.R.Nz.

L'UPC décide de se retirer de la coalition rebelle du pays

Le plus puissant groupe armé centrafricain, l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) que dirige Ali Darassa a résolu de se retirer de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC). Une coalition rebelle formée en décembre 2020 et qui s'opposait au président Archange Touadéra. L'annonce a été faite le week-end dernier par le porte-parole du groupe.

«Moi et mes officiers s'engagent à se retirer de la CPC et réitérer notre engagement de poursuivre le processus de Khartoum », a assuré Ali Darassa.

Justifiant ce revirement, Ali Darassa a signifié que sa décision s'explique par le fait que le peuple

centrafricain vit une souffrance aiguë et qui endure actuellement à cause de l'insécurité grandissante, de la situation sanitaire, de la famine et de la non-assistance humanitaire.

Faisant une rétrospection sur l'objectif de l'accord de paix si-

gné en février 2019 par quatorze groupes armés et dénoncé en décembre par six d'entre eux, dont l'UPC, notamment à la veille de la présidentielle, le responsable de l'UPC a précisé que son mouvement est l'un des groupes les plus actifs de la rébellion.

Notons que cette déclaration intervient quelques semaines après que le président Archange Touadéra a annoncé l'organisation d'un dialogue.

Rock Ngassakys

PÊCHE INDUSTRIELLE

Le Congo enregistre une baisse de production de poissons

La production de poissons a chuté de -23%, tandis que la pêche aux crevettes connaît une forte hausse de l'activité (106,3%). Les experts attribuent cette diminution à la rareté de la ressource et à des restrictions administratives.

Dans sa récente revue de la conjoncture économique sur l'environnement national, l'Institut national de la statistique (INS) a observé l'évolution de la production des ressources halieutiques, notamment de la réduction de la production en volume du poisson, principal produit de la pêche industrielle.

« Au quatrième trimestre 2020, l'activité dans les industries de la pêche a enregistré une forte hausse respectivement de 76,2% et de 106,3%, en variations trimestrielle et annuelle. Cependant, on note une diminution de la production de poissons, tant en glissement annuel (-23,4%) que trimestriel (-19,0%) », peut-on lire dans la note des enquêteurs.

Ces tendances baissières résultent, à en croire la même source, du manque de plus en plus observé de poissons et des mesures administratives suite à la nouvelle réglementation du secteur de la pêche. Il faut rappeler que la République du Congo a amorcé depuis 2018 la réforme des activités de la mer, en vue de moderniser et mieux encadrer le secteur de la pêche.



La pêche industrielle en haute mer DR

Le pays reconnaît désormais quatre types d'activités : la pêche scientifique, la pêche récréative, la pêche artisanale et la pêche industrielle. Une réforme avec le choix de l'approche écosystémique de la pêche que le directeur général de la Pêche et de l'aquaculture, Benoît Claude

Atsango, qualifiait d'une avancée en matière de gestion et de conservation des ressources halieutiques.

Contrairement à la pratique ancienne qui ne prenait pas en compte les aspects tels que la destruction des habitats, la pollution, l'aménagement des zones côtières..., la nouvelle

approche écosystémique tente d'y remédier, en incluant la question environnementale. Les activités de la pêche ne peuvent plus être considérées isolément mais plutôt, selon Benoît Claude Atsango, dans un ensemble qui tient compte des interactions qu'elles entretiennent avec

l'environnement et les autres activités humaines.

L'introduction d'un quota de pêche...

D'autres concepts de la pêche maritime, reconnus au niveau international, ont fait leur entrée dans la nouvelle réglementation nationale. Il s'agit de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN ou INDNR) ; l'assurance qualité pour protéger la santé des consommateurs des produits de la pêche et de l'aquaculture et leurs dérivés ; la création des récifs artificiels ; et surtout l'instauration d'un Total admissible de capture en ce qui concerne les quotas de capture. Aux termes de la réforme, tout exploitant bénéficiaire d'un quota est tenu de l'épuiser au cours d'une année civile, sous peine de tomber en annulation automatique dès la clôture de la saison de pêche. Chaque navire capture selon les quantités minimales fixées par voie réglementaire. Lorsqu'il pratique une pêche mixte, portant à la fois sur les groupes d'espèces différentes, il lui est attribué un quota pour chaque groupe d'espèces visées.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

La Cnop-Congo met en œuvre le projet Safe 2020

C'est dans le but d'atténuer les effets de la pandémie de la Covid-19 sur la production, l'accès au marché et l'emploi rural des plus vulnérables que la Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo) a récemment lancé les activités du projet Safe 2020.

Le projet Safe 2020 concerne trois pays notamment le Congo, la République démocratique du Congo et le Cameroun. Il accompagne onze coopératives agricoles à Brazzaville et dix à Pointe-Noire. Son objectif est de répondre aux besoins des paysans en matière d'approvisionnement en intrants et autres moyens de production de base, dans le cadre de la réponse à la Covid-19.

Il permettra également aux organisations de producteurs agricoles de soutenir leurs membres les plus vulnérables en adaptant et en rétablissant la production alimentaire à travers l'accès aux informations, aux marchés et aux liquidités.

Aux membres de la Cnop-Congo par ailleurs, le projet Safe 2020 permettra la mise en place d'une action concertée « Covid-19 » qui a été développée par les producteurs agricoles dans les pays ciblés. Ceci, afin de soutenir les organisations de producteurs de base les plus vulnérables pendant la crise sanitaire, faire fonctionner les marchés, ainsi qu'assurer la sécurité alimentaire.

Créée en juin 2004, la Cnop-Congo vise le développement du secteur agricole par l'amélioration de ses exploitations et la promotion de ses acteurs en assainissant leur cadre de vie. C'est un cadre nécessaire pour la mobilisation et l'action des producteurs et paysans du Congo en vue de soutenir l'appropriation du développement agricole par les acteurs du secteur.

Gloria Imelda Lossele

Le site de maraîchage de Nsougui désenclavé

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) vient de réhabiliter la voie d'accès au site de maraîchage de Nsougui, situé à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville.



Une vue du site de Nsougui

L'ouvrage dont le coût est estimé à 68 millions FCFA a été réceptionné le 6 avril par le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, en présence du directeur de cabinet de la ministre chargée du Plan, Sostène Likouka.

Coupée au trafic automobile depuis plus de deux ans, cette voie longue de 1,6km, latérite permettra aux maraîchers d'évacuer facilement leurs produits vers les centres de consommation.

« L'ouvrage réhabilité est important car, l'activité agricole qui se développe sur ce site entre dans le programme du gouvernement dont l'un des volets appelle à l'intensification du maraîchage en milieu urbain et périurbain. Cette voie ne sert pas seulement aux agriculteurs, mais désenclave également tout le quartier de Moussosso », a indiqué le maire de Brazzaville, avant d'inviter les bénéficiaires à en faire bon usage.

Pour le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, il s'agit d'une in-

frastructure réalisée en 2015, sous un autre projet agricole de la Banque mondiale. « Sa réhabilitation est d'une grande importance pour le Pdac dont l'objectif est d'améliorer notamment l'accès aux marchés des groupes de producteurs et micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. D'ailleurs, c'est ce qui justifie la construction des pistes agricoles à travers le pays », a-t-il signifié.

Satisfaite de l'ouverture du canal conduisant au site agricole, Noëlle Ntiessie membre du groupement Makedika a confié qu'« avant, pour transporter la marchandise vers le marché Total, on utilisait soit la brouette soit la tête, les moyens roulants ne pouvaient pas accéder au site à cause du mauvais état de la route ».

Il était souhaitable pour Didier Basadissa, membre du groupement « La Joie », « qu'on mette des pavés pour plus d'assurance. Avec des pluies abondantes qui s'abattent sur la ville, la latérite va se dégra-

der rapidement », a-t-il souligné.

Notons que pour maintenir l'infrastructure, la voie d'accès au site de Nsougui sera entretenue régulièrement par une Ong locale dans le cadre de la haute intensité de main-d'œuvre.

Le projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales, financé aussi par la Banque mondiale et clôturé en 2017, avait viabilisé 10 hectares sur le site de Nsougui pour y installer cinq groupements des maraîchers en provenance de la case de Gaulle à Bacongo, Keba na virage à Talangaï ainsi que de quelques d'autres sites où l'Etat avait déguerpé les agriculteurs pour des besoins d'aménagement de la ville capitale.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 60 milliards FCFA, le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT

Les commerçantes adeptes du «Kavaki»

Sur des motos à trois roues communément appelées kavaki, il y a des vendeuses qui sont souvent perchées sur leurs marchandises pour en assurer le contrôle oubliant les risques d'accident dans ces moyens de transport qui ne sont pas dédiés aux passagers.

Les motos à trois roues qui, depuis un certain temps, ont le vent en poupe dans le transport en commun ne sont pas conçues pour transporter les passagers. Pourtant sur le terrain, la réalité est tout autre faute de mieux. « Nous ne pouvons pas laisser les marchandises partir et emprunter un autre moyen de transport. Nous devons nous-mêmes veiller à nos marchandises jusqu'à destination. Nous n'avons pas le choix malgré les risques d'accident », a expliqué Virginie Bikindou, vendeuse de fruits et condiments au marché Total habituée à emprunter ce moyen de transport surchargé de marchandises en compagnie des autres vendeuses. Perchées sur leurs marchandises, qui vont parfois au-delà de la taille de la carrosserie de la moto, ces commerçantes courent le risque de se faire renverser à moindre secousse. Le conducteur est seul à porter le casque, objet de protection pouvant sauver



Les commerçantes avec leurs marchandises sur une moto à trois roues

la vie, et aucun mécanisme n'est prévu pour retenir un passager qui pourrait être renversé.

Du côté des usagers, le regard est porté plus sur le bénéfice que sur le danger. Nombre de commerçantes soulignent, en effet, qu'une moto à trois roues permet de faire des économies en matière de transport des marchandises car elle peut transporter en un seul tour ce qu'un taxi ne peut transporter qu'en trois tours. Il n'est pas aussi possible, selon elles, de laisser partir les marchandises sur une moto pour emprunter un taxi ou un autre moyen ce qui est une perte.

Par contre, les tenants des grands magasins utilisent ces motos à trois roues pour les livraisons des marchandises à domicile sans passagers ou encore transport des matériaux de construction. Les particuliers font autant en matière de déménagement : transport des meubles.

Rominique Makaya



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE (MPSIRTACMM)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIRTACMM/2021/UGP PADEC RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)



I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque mondiale pour le financement des activités du « Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement du Coordonnateur du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) ».

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur de cabinet du MPSIRTACMM à qui il rend compte de ses activités, le Coordonnateur sera chargé entre autres de :

- assurer la coordination de la réalisation des activités du PRISP telles que prévues dans les quatre composantes ;
- veiller à la préparation du plan de travail annuel et à sa mise en œuvre ;
- suivre et évaluer l'exécution des programmes, projets, études et autres activités du projet ;
- assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes y compris la société civile dans la mise en œuvre du Projet ;
- veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le PPM ;
- veiller à l'élaboration et à la qualité des rapports mensuels et trimestriels de suivi des activités du projet ;
- veiller à la mise en œuvre du plan opérationnel de suivi-évaluation ;
- organiser et participer aux différentes missions de supervision et d'évaluation du Projet par la Banque Mondiale et par les tiers ;
- informer régulièrement la tutelle, les bénéficiaires et la Banque Mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;

- faire valider techniquement en collaboration avec les structures concernées du ministère de tutelle, des autres départements ministériels y compris avec la société civile les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- veiller à la production des demandes de retrait de fonds (DRF), des rapports trimestriels de suivi financier (RSF) et du Rapport annuel d'activités du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels ;
- veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
- veiller à la planification des activités du Projet sur tout le cycle et à la mise en place des outils de suivi-évaluation, à leur mise en œuvre ainsi qu'au suivi des indicateurs qui s'y rattachent ;
- assurer le suivi régulier des indicateurs du Projet ;
- engager le projet dans le cadre de sa mise en œuvre ;
- signer des actes administratifs et autres documents du projet ;
- représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
- servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet ;
- présider les commissions d'ouverture et d'attribution des marchés ;
- valider les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et les demandes de propositions ;
- conclure les contrats en s'assurant de leur conformité avec les procédures de la Banque

Mondiale ;

- approuver ou rejeter après examen, tous les projets de contrats non conformes à l'accord de financement avant de les soumettre à la Banque Mondiale etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le (la) candidat (e) doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau au moins BAC + 5 dans le domaine de l'administration publique, du droit, des sciences sociales, de l'économie, de l'administration des affaires ou dans un domaine équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement du secteur public dont au moins 7 ans à des postes de responsabilité ;
- justifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ;
- démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;
- faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits ;
- faire preuve de bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles ;
- avoir des aptitudes à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que des capacités à travailler sous pression et dans les délais ;
- avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint) ;

- avoir la maîtrise de la langue anglaise serait un plus.

IV-METHODE DE SELECTION

Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Avril 2021 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Coordonnateur du PRISP ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10 / 06 670 74 79

E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 06 Avril 2021

Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

SANTÉ PUBLIQUE

François Barateau souhaite un accompagnement pour les autistes

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a indiqué le 2 avril qu'accompagner les enfants autistes et leur famille est une nécessité lors de la table ronde organisée à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme commémorée sur le thème « autisme, brisons le silence ».

L'autisme est un trouble du développement d'origine neurologique dont les signes peuvent être identifiés avant l'âge de trois ans.

L'objectif de la journée a été de briser le silence autour de ce trouble d'origine neurologique en vue d'une bonne prise en charge et une inclusion.

De même, sensibiliser les décideurs et toutes personnes de bonne volonté pour soutenir l'action de prise en charge réalisée par les différents acteurs de la Case Dominique et des autres écoles spécialisées ainsi que de montrer que l'environnement a un impact important dans la vie des personnes avec du spectre autistique.

Le diplomate français a énuméré les piliers indispensables pour permettre aux enfants de maximiser leur potentiel : le dépistage précoce, la prise en charge et l'accompagnement des familles dans son allocation d'ouverture.

« La France... où 7 000 000 personnes sont touchées par l'autisme— s'est engagée assez tardivement, il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, à mieux prendre en compte ces enfants qui, il y a quelques années encore, étaient entièrement laissés à la charge de leurs familles et condamnés à vivre dans des hôpitaux psychiatriques », a-t-il déclaré.

François Barateau a annoncé le



Les participants à la journée de sensibilisation/DR

plan élaboré par son pays sur ce trouble neurologique dénommé « Plan autisme » qui repose sur l'inclusion des enfants. Ce plan, poursuit-il, s'articule autour de cinq engagements forts : remettre la science au cœur de la politique publique en la dotant d'une recherche d'excellence, intervenir plus précocement auprès des enfants présentant des différences de développement, rattraper le retard en matière de scolarisation, soutenir la pleine citoyenneté des adultes ainsi que le soutien des familles et reconnaissance de leur expertise.

La coordonnatrice de l'école Case Dominique, la sœur Pélagie Ida Louvouandou, a renchéri que l'école s'est engagée à la détraumatisation des élèves et à la scolarisation des élèves ne pouvant plus intégrer les écoles formelles pour des raisons de retard sco-

laire, de maladies et de détraumatisation profonde.

« L'école a fait de l'exclusion son combat et de l'autisme son défi dès la première édition de sensibilisation sur l'autisme célébrée au Congo en 2015 sur le thème « autisme au Congo, parlons-en », a-t-elle indiqué.

De même une unité de prise en charge spécifique a été mise en place pour les enfants vivant avec des troubles envahissants du développement et ceux avec les troubles du spectre autisme. Cette unité, poursuit-elle, accueille, repère, détraumatise, rassure, socialise, accompagne scolarise, forme et assure la guidance parentale et familiale.

Par ailleurs une équipe de périnatalité a été initiée et formée au repérage des signes précoces, ajoutant que l'année 2021, un service des auxiliaires de vie scolaires

sera mis en place pour soulager les parents, les enseignants et les autres intervenants dans la prise en charge spécifique.

La célébration de cette journée a été marquée d'un panel sur « l'autisme au Congo, brisons le silence », du message lu par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa.

Le panel a porté sur la définition de l'autisme, les manifestations, le diagnostic, la nécessité de prise en charge avec handicap, l'environnement scolaire et son unité pédagogique de prise en charge des élèves à besoins très spécifiques ainsi que le témoignage.

Les panelistes ont expliqué que l'autisme se manifeste par une altération des interactions sociales et de la communication et par des intérêts restreints et répétitifs : les troubles de communication,

de langage et de la communication se manifestant à la fois au niveau de la compréhension et de l'expression qui peut être verbal ou gestuel.

« Au Congo, ces enfants ne sont pas toujours compris. Certains parents à la recherche de solutions adaptées peuvent être happés par des rebouteux aux traitements inhumains. La non connaissance de ces troubles parfois vu comme la sorcellerie entraîne des dérives dramatiques », ont-ils indiqué.

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, a indiqué que la célébration de cette journée se situe dans la stratégie des Nations unies pour l'inclusion du handicap.

« Le thème général choisi allie tout à la fois la préoccupation légitime sur le sort de celui qui souffre de ce handicap. Beaucoup reste à faire pour sortir en effet de la stigmatisation dont sont victimes les autistes entre imaginaire de croyances sociales à l'anormale et les interprétations tous azimuts », a dit Belinda Ayessa, ajoutant : « Nous savons désormais que pour les personnes vivant avec handicap, les dispositifs d'appui passent nécessairement par les services de soutien en familles, vie scolaire et les voies de socialisation adaptées »

Lydie Gisèle Oko

CLIMAT

Une ONG suggère la création d'un conseil national du développement durable

«L'Association sans frontière, terre des deux Cuvettes» a proposé au gouvernement, le 5 avril à Brazzaville, de créer un conseil national du développement durable, un cadre juridique et technique qui permettra au Congo de négocier des financements additionnels auprès des donateurs.



Aziz Casimir Okemy

L'Association sans frontière, terre des deux Cuvettes, est une Organisation non gouvernementale à but non lucratif, animée par Aziz Casimir Okemy. Elle œuvre dans le domaine du développement durable, et veut œuvrer pour que le Congo atteigne les objectifs de développement durable.

L'association suggère au gouvernement l'adoption d'une loi au parlement, portant création du Conseil national du développement durable. L'institution à créer viendra en

appoint à l'administration publique dans la recherche des financements supplémentaires auprès des bailleurs de fonds et partenaires multilatéraux. Cet argent sera destiné à financer des projets économiques qui intègrent le domaine du développement durable. « Une fois créé, ce conseil technique va booster les initiatives individuelles mises en place dans le cadre du développement durable. Les autorités doivent saisir l'occasion afin que nous disposions d'un cadre légal dans le domaine du développement durable. La France, par exemple, dispose de 3.750 conseils nationaux et consultatifs. Le Congo qui n'en a que six, doit s'approprier la proposition », a indiqué Yvon Patrick Ongagna, spécialiste et formateur en la matière.

Pour le président de l'ONG, Aziz Casimir Okemy, la création de cette structure technique permettra à son organisation d'appuyer la vision du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso dans ce domaine.

Firmin Oyé

CHU

Numérisation de la gestion du personnel

Le paramétrage consiste à adapter le logiciel fiche à la convention collective du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) et aux réalités du terrain. L'annonce a été faite, le 6 avril à Brazzaville, par sa directrice des ressources humaines, Chiara Raffelini.

Développé depuis trois mois par un consultant des solutions informatiques congolais, Mousahoua Dimitri, le logiciel SAGE est censé être capable de numé-

niveau du serveur.

« Le processus s'est déroulé de manière correcte, en assurant une continuité du travail. On a formé des utili-



Au centre des utilisateurs, la directrice des ressources humaines, Chiara Raffelini/DR

riser, informatiser tous les dossiers des employés des agents du CHU. A ce sujet, un travail architectural a été élaboré par la mise en place d'un serveur, l'installation d'un Data center, ensuite par l'interconnection de toutes les machines clients au

sateurs ; ce sont des informations digitales qui peuvent être utilisées de façon permanente et partout », précise Dimitri Moussahoua.

La réforme permet, en effet, si un employé tombe malade, la possibilité de joindre sa famille.

Avec ce logiciel le CHU peut avoir toutes sortes d'information concernant l'employé. « Donc, en quelques secondes, nous avons toutes sortes d'information ;

nous pouvons intervenir de façon adéquate et assez vite, mais aussi accomplir une deuxième étape, c'est-à-dire, l'informatisation de la paie et aussi l'implantation de la biométrie ; en live savoir qui est en train de travailler et qui ne l'est pas. Ensuite nous pouvons faire des ajustements nécessaires dans la paie », a déclaré la directrice des ressources humaines,

Chiara Raffelini, soulignant que pour l'externe, le fait d'avoir le logiciel SAGE donne la possibilité de paramétrer sur la réalité du CHU en particulier, la réalité de tous les hôpitaux et autres établissements de santé du Congo en général.

Guillaume Ondze

FIFF-COTONOU

L'appel à films ouvert jusqu'en mai

Dans le cadre de sa 2^e édition prévue du 14 au 18 septembre, le Fiff-Cotonou (Festival international des films de femmes de Cotonou) accepte jusqu'au 30 mai les candidatures des réalisatrices africaines porteuses de courts-métrages.

Les genres acceptés sont notamment la fiction, l'essai, l'animation et le documentaire. Le Fiff-Cotonou souhaite, avant tout, promouvoir les films réalisés par des femmes sur les sujets de leur choix afin de mieux comprendre l'évolution de la situation de ces cinéastes et de leurs productions dans chaque pays représenté.

« Selon l'Organisation des Nations unies Femmes, seulement 21% des cinéastes sont des femmes. Ainsi, les encourager à s'intéresser au cinéma et à mettre en lumière leur travail, sont, entre autres, les raisons de l'existence de notre festival », précisent les organisateurs. Selon les organisateurs, l'appel à candidature s'effectue en ligne. Ainsi, chaque candidate doit fournir : un lien de visionnage du film en version française ou anglaise, ou encore sous-titrés dans l'une de ces deux langues ; un synopsis du film en français ou en anglais ; la filmographie et la biographie de la réalisatrice en 500 mots maximum ; une photo de la réalisatrice ; le lien vers une bande d'annonce de moins de trois minutes.

Les films éligibles au festival doivent être tournés par une ou plusieurs réalisatrices, voire par une équipe mixte ; être sortis après septembre 2019 et dont la durée est inférieure à 30 minutes. Les formats de projection requis sont notamment : 35 mm, DCP, Blu-ray et fichiers numériques.

Comme lors de sa 1^{ère} édition, le Fiff-Cotonou propose deux sections : la section compétition officielle et la section hors compétition. Dans la section compétition officielle, cinq prix seront attribués aux participantes au cours d'une cérémonie organisée le dernier jour du festival.

Merveille Atipo

APPELS À CANDIDATURES

Le Réseau des villes créatives s'engage à promouvoir la diversité culturelle

Le Réseau des villes créatives de l'Unesco (RVCU) invite les villes intéressées des États membres et des membres associés de l'Unesco à soumettre leurs candidatures avant, le 30 juin 2021.

Les villes candidates doivent soumettre un dossier qui démontre clairement leurs atouts, leur engagement et leur capacité de contribuer aux objectifs du Réseau au travers de la mise en œuvre du plan d'action proposé par la ville dans le dossier.

Une ville est susceptible d'être désignée comme Ville créative de l'UNESCO sur la base de ses atouts et de ses compétences dans le domaine de la culture et de la créativité, mais également des contenus, de l'impact et de la portée du plan d'action proposé par la ville. Elle doit également démontrer sa contribution potentielle à la vision globale et aux objectifs du Réseau, ainsi que son engagement en faveur du mandat de l'UNESCO et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La candidature doit comporter les pièces suivantes : une liste complète de l'ensemble des documents joints au dossier de candidature ; le formulaire de candidature officiel 2021 rempli au format Word (.doc), disponible sur le site internet du RVCU ; une lettre officielle d'intention du maire de la ville candidate pré-

sentant la candidature et le soutien de la municipalité ; une lettre officielle de soutien de la candidature de la Commission nationale pour l'UNESCO du pays dans lequel la ville est située ;

Deux lettres officielles de soutien des principales associations professionnelles nationales opérant dans le domaine créatif concerné ; trois photos de la ville, en lien direct avec le domaine créatif concerné (format JPEG, maximum 3Mo chacune) ; et le formulaire de « Cession des droits et d'enregistrement des photos », annexé au formulaire de candidature, dûment renseigné pour chacune des trois photos. Le formulaire de candidature doit parvenir au Secrétariat de l'UNESCO en un seul courriel. Les domaines créatifs couverts par le Réseau sont l'Artisanat et les arts populaires, le Design, le Film, la Gastronomie, la Littérature, les Arts numériques et la Musique.

Notons qu'une ville candidate ne peut choisir qu'un seul des sept domaines créatifs.

La candidature doit être envoyée par courriel à l'adresse ccnapplications@unesco.org, avec pour « objet » : Candidature 2021 de

(nom de la ville candidate). La taille totale du courriel, auquel sera joint toutes les pièces requises, ne doit pas dépasser 30 Mo.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le site officiel de l'UNESCO : <https://fr.unesco.org/creative-cities/content/ap-pel-%C3%A0-candidatures>

Le Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) a été créé en 2004 pour favoriser la coopération internationale au sein et entre les villes du monde entier qui utilisent la culture et la créativité comme leviers stratégiques du développement urbain durable. Ce Réseau vise à mobiliser le pouvoir transformatif de la culture et de la créativité dans la construction de villes résilientes, durables et évolutives, soutenant ainsi la réalisation du Programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030.

Le Réseau rassemble des villes issues de tous les continents et toutes les régions, qui s'inscrivent dans des contextes géo-démographiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux divers.

Rosalie Bindika



Aéroports du Congo

TRANSPORT AÉRIEN

AERCO célèbre ses dix ans dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus

La société AERCO a réuni les directeurs et responsables des services de l'Etat présents sur l'aéroport international MAYA MAYA le 2 Avril, pour célébrer ses dix ans de partenariat avec la République du Congo lié à la gestion des trois plus importants aéroports du Congo.

Tout en réaffirmant ses engagements envers le gouvernement et la population congolaise, la direction générale et les agents d'AERCO continuent à accomplir leurs missions quotidiennes, notamment les missions de service public. Une manière de répondre efficacement aux besoins des usagers.

Selon le président du conseil d'administration d'AERCO, Jean Louis Osso, l'année 2015 s'est terminée aux alentours de 2,4 millions de passagers, au total sur les aéroports qui sont gérées par AERCO, à savoir Maya-Maya, Agostinho Neto de Pointe-Noire et celui d'Ollombo.

« Ces cinq premières années de la concession ont vu la structuration progressive et la montée en puissance de la société Aerco afin de réaliser aux mieux les missions qui lui ont été confiées par convention de concession signée en 2010 avec l'Etat congolais », a précisé Jean Louis Osso.

Il a, par ailleurs, signifié que la



période comprise entre 2016 et 2020 a été marquée par une très forte baisse du trafic liée bien sûr à la crise économique sur fond de chute des cours du pétrole, l'arrêt des activités de la compagnie ECair et bien entendu la pandémie mondiale de

COVID-19. Au total c'est une chute de 75 % qui est constatée entre 2014 et 2020 en passant de 2,4 millions à 580 000 passagers.

Cette baisse drastique de trafic a imposé à AERCO, durant ces cinq dernières années et particulière-

ment en 2020, d'adapter son organisation afin de s'ajuster aux réalités économiques et sanitaires du pays, sans toutefois rogner sur les investissements nécessaires qui totalisent 11 milliards sur cette période. Malgré ces difficultés, AERCO s'est fixé l'objectif important et structurant d'obtenir la certification sécurité de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) des aéroports

Et Daniel LEFEBVRE en sa qualité de Directeur Général a conclu en déclarant : « Le respect des engagements contractuels réciproques entre l'Etat congolais et AERCO est le seul garant de la pérennité de ce partenariat qui, à partir des importants investissements consentis par l'Etat congolais sur les trois aéroports, doit permettre d'ouvrir une nouvelle page d'un futur prometteur. C'est pourquoi nous regardons avec confiance les 10 prochaines années que nous ferons ensemble pour assurer et renforcer la mission de service public sur les trois aéroports que l'Etat congolais nous a confié ».



BATIMENT

ACTION GROUPE

Pour tous vos travaux de construction

Tél: (+242) 06 629 90 07/06 675 82 95



AFRICA BATI INGENIERIE

Etudes techniques-Coordination-Suivi des Travaux-Réalisation-Réhabilitation-Formation

Tel : (+242) 06 583 60 52/05 770 62 82

ETABLISSEMENTS LAF

Construction-Bâtiment Général-Fabrication Meubles

Tel : (+242) 06 610 15 98



ASSOCIATION

NDOLO VILLE RÉNOVÉE

Animation Folklorique Toutes cérémonies

Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56



AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)

Panafricaine-Humanitaire
Tél: (+33)772187395/069481926

AVIS DE RECHERCHE
RÉSIDENCE COLOMBE (HÔTEL)
recherche une réceptionniste.
Salaire mensuel de base : 75.000frs ;
Prime de caisse :15.000frs ;
Prime de panier :25.000frs ;
Expérience souhaitée
Contrat à durée déterminée(6mois)
Contact :05 5561517 /06 626 5279.

COIFFURE
ELSYE COIFFURE
Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE
Coiffure Hommes
Tel : (+242) 06 606 22 77/06 500 27 33



LOCATION ET VENTE DE VEHICULE

KARAGNARA SERVICE

Location courte et longue durée.
Tel : (+242) 06 461 56 56

AUTO-TOP-CONGO

Location et vente. Berlines - 4X4
Tel : (+242) 06 645 00 00



VESTIMENTAIRE

LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vêtements et Accessoires
Livraison à domicile

Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72



RH COUTURE

La Marque des Célébrités

Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse :137 Avenue de la tsiémé , Ouenze en face de l'école LHEYET GABOKA

Tel : (+242) 06 508 56 33

OFFRES D'EMPLOI

l'ACPE recherche pour : CIB

TOTAL : 76 POSTES

- 02 Commis de production et Agents de saisie
- 04 Chefs d'équipes
- 01 Contrôleur qualité export
- 03 Pointeurs
- 01 Tronçonneur
- 02 Marqueurs
- 04 Scieurs
- 06 Aides Scieurs
- 02 Cercieurs
- 04 Cubeurs
- 09 Conducteurs (Elévateur, ventouse, fourchette)
- 04 Déligneurs
- 03 Aides Déligneurs
- 06 Ebouteurs
- 03 Aides Ebouteurs
- 01 Trieur Qualité
- 02 Trieurs
- 14 Ampileurs
- 05 Autres manœuvres

Déposez vos dossiers de Candidatures comportant CV et Lettres de motivation à l'ACPE, Agence Départementale Likouala ou à l'Agence Départementale de Brazzaville Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA Mpila - Brazzaville);

l'ACPE recherche pour : INFRACOM

Un Directeur Général *

Être ingénieur en Télécom;
Avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum;
Avoir une compétence en Management des Ressources Humaines;
Avoir une compétence en Gestion des projets et des Entreprises;
Avoir travaillé dans le secteur des Télécommunications du Congo;
Avoir une connaissance de l'écosystème des Télécommunications et surtout des infrastructures à fibre optique;
Avoir une bonne capacité de négociation.

l'ACPE recherche pour : SMT

*** Un Technicien de Surface (Agent d'entretien atelier)**

Avoir un BEPC, BET;
Avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum;
Être dynamique, disponible et actif sur le terrain;
Avoir une capacité à intégrer une équipe et à communiquer.



Connectez-vous



MAINTENANCE

ANDZOUANA SERVICE

Réparation appareils électroniques et électroménagers

Tel : (+242) 06 624 92 93

MAITRE SAM SERVICE

Spécialiste en froid : Congélateur, climatiseur, tous appareils

Tel : (+242) 06 668 91 46 / 05 744 76 69



SERVICE TRAITEUR

DODO SERVICE

Service traiteur et protocole

Tel : (+242) : 066680644 / 053046399

GAMOS TRAITEUR

Pour tous vos événements

Tel : (+242) : 06 550 90 17



Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'Emploi

FOOTBALL

Tournoi de jeunes Congo-France en visioconférence

À l'initiative de l'Association Développement Relations Nord Sud, (ADRNS), un tournoi Congo-France « Adrns For Child » est organisé en visioconférence en accord avec les institutions sportives des deux pays. Il opposera en virtuel Pointe-Noire au Congo et Saint-Denis en France.

En temps normal, la fin de semaine de Pâques ouvre le début de tournois de football traditionnels de jeunes. Mais, cette année encore le coronavirus empêche leur tenue

De ce fait, le samedi 10 avril, de 11 h à 13 h 30, les enfants des localités de Pointe-Noire au Congo, et ceux de Saint-Denis en France, partageront leur passion pour le football.

Pour cette journée de rencontres virtuelles, il s'agit de détecter des talents et de sensibiliser les jeunes à la santé et au bien-être par le moyen du sport. Les organisateurs prévoient de sélectionner 22 enfants de 10 à 14 ans par pays, soit au total 44 participants pour 3 équipes de garçons et une équipe de filles.

En lieu et place des surfaces de réparation se substitueront, entre autres, des règles de jeu en application de quizz et de défis relatifs au ballon rond. Les coach seront présents pour encourager les participants et les inciteront à se



surpasser. Les professionnels de la santé distilleront également des conseils de la pratique du sport au

service du développement et de la paix. « Pour ce joli moment de solidarité entre le Congo et la

France, explique Maureen Onodono, vice-présidente ADRNS for the child, le but est de lever

les fonds pour la création d'une académie de sport au Congo qui accueillera les enfants les plus démunis, encadrés en étroite collaboration avec le personnel de santé local.

Un jury de trois membres, présidé par un parrain, remettra une attestation de participation en rapport avec la sensibilisation au sport et à l'alimentation. Des médailles/diplômes récompenseront les jeunes lauréats.

ADRNS, avec sa branche enfance, souhaite accompagner l'enfant pour qu'il soit en mesure de donner le meilleur de lui-même. Car, estiment ses statuts, « chaque enfant a des droits et nous œuvrons pour les défendre, en France où nous sommes domiciliés, comme à l'étranger; en se basant sur la Convention internationale de Genève relative aux droits de l'enfant de 1989 ». L'édition « ARDNS For Child » sera reconduite les années à venir en respect des mesures sanitaires.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 31^e journée

Ajaccio corrige Valenciennes 3-0. Titulaire en pointe, Bevic Moussiti Oko s'est vite mis en évidence avec une reprise, détournée par Prior, dès la 3^e minute.

Il pousse ensuite Abeid à la faute (16^e), puis sollicite encore Prior qui remporte son duel (27^e). Toujours altruiste (8^e et 28^e) et combatif (carton jaune à la 53^e), le natif de Brazzaville a triplé la mise à la 64^e : sur une passe en profondeur de Barreto, il se faufile entre Dabo et Doukouré et va battre Prior d'une pichenette du droit.

Son sixième but de la saison.

Prince Ibara a aussi trouvé le chemin du but lors du match nul de Châteauroux à Grenoble (2-2). Alors que La Berrichonne était réduite à dix (rouge pour Sunu à la 26^e) et menée de deux buts (25^e et 31^e), l'avant-centre international a réduit le score à la 36^e, à la réception d'un centre de Chouaref.

Une autre grosse occasion, juste au-dessus de la transversale, à la 81^e avant de quitter le pré à la 81^e, vraisemblablement victime d'un claquage. Son 3^e but en 8 matches avec La Berrichonne.

Troyes bat Guingamp 1-0. Si Dylan Saint-Louis était titulaire, Morgan Poaty est resté sur le banc. Rappelons que les deux joueurs, appelés en sélection, avaient renoncé à voyager.

Niort et Bryan Passi, titulaire, rapportent un point de Clermont (0-0). Pour le premier match de l'après-Du-praz, débarqué durant la trêve internationale, Caen est tenu en échec par Pau (1-1). Prince Oniangué était titulaire en défense centrale et a rendu une copie propre. Alexis Beka Beka était lui suspendu pour cumul d'avertissements.

Le Havre a joué lundi soir à Auxerre. Souffrant du genou depuis le match

contre le Sénégal, Fernand Mayembo est incertain.

Allemagne, 27^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula était ménagé lors du succès de Bochum face à Kiel (2-1). Bochum a désormais 4 points d'avance sur ses deux premiers concurrents.

Allemagne, 33^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana, averti à la 41^e, égalise à la 58^e et permet à Lotte Sportfreund de sauver le point du nul face à Rödinghausen (1-1). Remplacé à la 68^e, le natif de Brazzaville inscrit ainsi son premier but de la saison, pour 3 passes décisives, en 25 matches.

Lotte est dix-neuvième et premier reléguable avec 1 point de retard sur le 18^e.

Angleterre, 39^e journée, 2^e division

Nottingham Forest l'emporte à Cardiff (1-0) avec Brice Samba junior dans les buts.

Bristol chute à domicile face à Stoke City (2-0). Han-Noah Massengo a joué toute la rencontre. Bristol est 14^e avec 14 points d'avance sur la zone rouge, Nottingham, 16^e, en compte 10 de plus que le premier reléguable.

Angleterre, 39^e journée, 3^e division

Christopher Missilou n'était pas dans le groupe de Swindon, vaincu sur son terrain par Blackpool (0-2). Rentré de sélection l'avant-veille du match, l'ancien Auxerrois était laissé au repos.

Angleterre, 39^e journée, 4^e division

Carlisle United s'impose à Southend 2-0. Titulaire, Offrande Zanzala a débloquent le score à la 17^e d'un tir du droit à l'entrée de la surface.

Remplacé à la 80^e, après le 2-0, il totalise 4 buts en 15 apparitions.

Oldham est battu par Stevenage (0-1). Sans Dylan Bahamboula, tout juste rentré de sélection.

Azerbaïdjan, 21^e journée, 1^{re} division

Kévin Koumbemba était titulaire lors de la victoire de Sabah sur Qabala (1-0). Remplacé à la 75^e, alors que le score était acquis. Sabah est 6^e avec 1 point d'avance sur l'Inter Bakou, 8^e et dernier.

Croatie, 27^e journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndockyt, convalescent, Osijek l'emporte 2-0 à Istra. Et reste au contact du premier, le Dinamo Zagreb, avec 61 points chacun.

Ecosse, 3^e tour de la Coupe

Sans Clevid Dikamona, absent du groupe, Kilmarnock se qualifie pour le tour suivant en laminant les amateurs de Stenhousemuir (4-0).

Espagne, 1^{re} journée des play-offs, 3^e division, groupe 4

Suspendu pour cumul de cartons, Baron Kibamba n'a pas participé au succès de la réserve de Séville chez son homologue de Cadix (4-1).

Espagne, 15^e journée, 4^e division, groupe 12/B

Chrisney Ngoulou Moutsuouka a été remplacé à la pause lors du match nul concédé par la réserve de Ténérife face à Mensajero (1-1).

Géorgie, 6^e journée, 1^{re} division

Romarc Etou, titulaire au poste de défenseur axial droit, et Dila Gori s'inclinent chez le Dinamo Tbilisi (0-1). Le Dila Gori est 3^e à deux points de son adversaire, leader avec 13 points.

Grèce, 2^e journée des play-down, 1^{re} division

Le Panatholikos prend un point chez l'AE Larissa (1-0). Titulaire, Delvin Ndinga a été remplacé à la 86^e. Le Panatholikos est 7^e sur 8.

Italie, 31^e journée, 2^e division

Gabriel Charpentier n'était pas dans le groupe d'Ascoli, battu à Cosenza (2-1). Avec 18 points, Ascoli est 18^e et premier non-reléguable.

Italie, 24^e journée, 4^e division, groupe B

Mady Abonckelel était titulaire lors du match nul de Giugliano face à Afragolese (0-0).

Pays-Bas, 31^e journée, 2^e division

David Sambissa, qui a perdu sa place au profit de Bangura, est entré à la 66^e lors du succès de Cambuur à Volendam (3-0). Le score était alors de 2-0 pour le leader du championnat, qui caracole en tête du championnat avec 8 points d'avance sur le FC Omniworld.

Roumanie, 29^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou est resté sur le banc lors du match nul de Gaz Metan Medias face à l'Astra Ploiesti (0-0). Juvhel Tsoumou était titulaire lors du revers de Viitorul à Botosani (0-1). Remplacé à la 78^e. Viitorul est 11^e avec 31 points, suivi par Gaz Metan Medias, 13^e avec 30 points.

Russie, 34^e journée, 2^e division

Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire lors de la victoire du SKA-Energiya contre le 3^e, le Gazovik Orenburg (1-0).

Le Veles Moscou est tenu en échec par Yenisev (1-1) avec Erving Botaka Yobama titulaire dans l'axe. Remplacé à la 81^e.

Le Veles est 7^e avec 55 points, devant le SKA, 9^e avec 50 points.

Serbie, 29^e journée, 1^{re} division

Prestige Mboundou n'était pas dans le groupe de Metalac, balayé chez le Partizan (0-3).

Slovaquie, 3^e journée des play-offs, 1^{re} division

Titularisé sur le côté gauche de l'attaque du DAC Dunajska Streda,

Yhoan Andzouana a réalisé un début de match dynamique avec un tir sur le poteau à la 16^e, puis une passe décisive pour Ramirez pour l'ouverture du score (22^e).

Un centre pour Nebyla, qui trouve la barre (27^e), puis une nouvelle tentative, stoppée par le gardien en deuxième période, avant d'être remplacé à la 76^e.

Le DAC prend finalement 1 point à Zilina (3-3).

France, 31^e journée, 1^{re} division

Monaco étrille Metz (4-0). Chrislain Matsima est entré à la 83^e à la place de Sidibé, tandis Warren Tchimbembé était absent : le Messin, opéré du ménisque, ne jouera pas cette saison.

Reims et Rennes se neutralisent 2-2. Sans Trey Vimalin, non convoqué, mais avec Faitout Maouassa, entré à la 71^e.

Steven Nzonzi, titulaire, a été averti à la 71^e.

Béni Makouana n'était pas retenu dans le groupe de Montpellier, auteur du nul 1-1 à Angers.

Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors de la victoire de Lorient face à Brest (1-0).

France, 28^e journée, 3^e division

En déplacement à Annecy, le SO Cholet est défait 0-2. Titulaire, Fred Dembi a été remplacé à la 73^e.

Sans Alan Dzabana ni Pythocles Bazolo, absents du groupe, le Red Star laisse les points au Stade Briochin (0-1).

Hôte d'Orléans, l'US Boulogne est tenu en échec 2-2. Titulaire, Herman Moussaki a égalisé à la 33^e d'un lob parfait. Son deuxième but en championnat avec Boulogne.

Cédric Odzoumo, lui, est entré à la 70^e, alors que le score était acquis.

Le Mans du Durel Avounou accueillera Créteil mardi 13 en match décalé.

Camille Delourme

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La coopérative Ya Diyi encourage la pratique de l'apiculture

Spécialisée dans l'apiculture professionnelle, la coopérative Ya Diyi a entamé une sensibilisation des organisations de la société civile à l'importance de cette activité dans la lutte contre la pauvreté et la diversification de l'économie congolaise.

La rencontre s'est déroulée le 3 avril dernier dans la salle de la Maison de la République, ex-école paramédicale Jean Joseph Loukabou, en présence de Régine Goma, responsable de la coordination des associations et réseaux de la société civile au Congo (Caresco) Pointe-Noire. En effet, peu développée au Congo, l'apiculture s'avère pourtant très génératrice de revenus. C'est d'ailleurs pour cela que depuis 2013 le miel, encore appelé l'or jaune, est considéré comme une matière première au même titre que le pétrole. Mais ce que bon nombre de Congolais ignorent c'est que l'abeille ne produit pas que du miel, elle donne d'autres produits très rentables notamment : la gelée royale, la cire, le pollen, la propolis et le venin d'abeille. Des produits qui ont une valeur nutritive, médicinale et commerciale. Consciente de cela et dans le souci de partager son savoir-faire, la coopérative Ya Diyi s'est engagée à vulgariser le métier d'apiculteur. Cela, pour contribuer à la diversification de l'économie congolaise et à la lutte contre la pauvreté. Et pour atteindre ses objectifs, elle a créé un centre de forma-



tion en apiculture professionnelle dénommé Ya Diyi-Ya Diyi. La structure située au carrefour de la maison commune de Loandjili est ouverte à tout le monde et donne aussi des notions de base en gestion d'entreprises pour une formation complète. La coopérative Ya Diyi encourage les Congolais à la pratique de cette activité rentable mais tout en ayant en amont une formation pour une connaissance des tech-

niques mais aussi du fait que l'apiculture professionnelle est une activité verte, une activité respectueuse de l'environnement. Tchiv Tchivongo, chargé de la communication et de la formation de la coopérative a expliqué : «Pratiquer l'apiculture c'est élever les abeilles, leur offrir une habitation. En le faisant on gagne les produits de la ruche et on doit protéger l'abeille». Appuyant ces propos, Justin Goma Gabou, pré-

Une vue de la salle lors de la sensibilisation sident et promoteur de cette coopérative a aussi précisé : «L'apiculture ce n'est pas abattre un arbre et prendre du miel. Celui qui agit ainsi fait de la cueillette. Un apiculteur récolte le miel parce ce qu'il y a une ruche. Avec l'apiculture on peut se développer sans détruire la nature et il faut apprendre à le faire». Outre la formation qui va aussi contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable, la coo-

pérative fabrique, dans sa propre usine, et propose des ruches respectueuses de l'environnement. Celles-ci ont été présentées également lors de la sensibilisation. Par ailleurs, la coopérative entend faire du Congo un pays producteur de miel et des autres produits de la ruche. Cela est possible, d'après le président de la coopérative, du fait que le pays dispose des atouts. En effet, comme les autres pays d'Afrique, on trouve au Congo l'abeille la plus agressive mais la plus productrice au monde. Selon Gabou, produits à grande échelle, le miel et les autres produits de la ruche peuvent contribuer au développement du Congo à l'exemple de Cuba dont la vente du miel et des autres produits de la ruche génère 11 milliards de recettes. Notons que la coopérative Ya Diyi dispose de 2000 ruches, dans les départements du Kouilou et de la Bouenza, dont bon nombre ont déjà été colonisées, c'est-à-dire sont déjà porteurs de miel. L'organisation entend poursuivre la sensibilisation sur le métier d'apiculteur dans les autres départements du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DIPLOMATIE

La République de Saint-Marin a désormais une représentation au Congo

L'installation de Marcello Della Corte, consul honoraire de la République de Saint-Marin en République du Congo, a été faite le 1er avril par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Depuis près de cinq ans, le Congo et la République de Saint-Marin se sont engagés à travailler ensemble dans divers domaines. Une collaboration ponctuée par les accords diplomatiques signés le 28 septembre 2018 au Palais des Nations unies à New York scellant la coopération Congo et Saint-Marin.

L'intronisation du consul honoraire de la République de Saint-Marin en République du Congo de Marcello Della Corte traduit la cordialité des relations entre les deux pays renforcée par cette représentation diplomatique qui a pour siège Pointe-Noire. Une collaboration qui sera étroite avec toutes les institutions de la République a rassuré le préfet de Pointe-Noire en remettant les attributs de pouvoir au nouveau Consul.

Saint-Marin est l'un des plus



petits Etats du monde mais aussi une ancienne Répu-

blique créée en l'an 300 après Jésus Christ, a dit le consul honoraire avant de réaffirmer son engagement à œuvrer

auprès du Congo dans la recherche scientifique appliquée à la protection de l'environnement et à l'agriculture biologique dont l'expertise en la matière ne se dément plus. « En collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, cette coopération s'est traduite par l'implantation dans le district de Tchiamba Nzasi du premier centre biologique pour le traitement des déchets pétroliers, le premier de la sous-région certifié Iso 9001. La recherche scientifique et l'innovation technologique sont à la base des intérêts réciproques de nos deux Etats. La mise en place de ces relations diplomatiques ne fait que renforcer les échanges », a-t-il ajouté.

Hervé Brice Mampouya

COVID-19

Le vaccin AstraZeneca devient Vaxzevria

Sous le feu des critiques, le vaccin du laboratoire suédo-britannique AstraZeneca et l'Université d'Oxford a été renommé Vaxzevria. L'Agence européenne du médicament (EMA) a validé ce changement de nom, donnant une peau neuve au vaccin.

Si l'étiquetage et le packaging ont été modifiés, le vaccin reste le même. Selon les données des essais cliniques de la firme, le sérum serait efficace à 79% pour prévenir la Covid-19 et à 100% pour empêcher les formes sévères et l'hospitalisation. Face à la reprise épidémique, l'Inde a gardé les doses d'AstraZeneca pour elle. La firme pharmaceutique n'a pas communiqué sur les raisons de cette décision, de changer de nom. Il pourrait être lié à la récente mauvaise publicité dont le vaccin a fait l'objet récemment. Responsables d'effets secondaires, AstraZeneca a été rejeté par l'Afrique du Sud, une large frange du personnel soignant en France et dans d'autres pays européens. Son administration avait d'ailleurs été provisoirement suspendue, plusieurs jours, en France et en Europe, après des cas suspects et rares de thrombose. A cela s'ajoute, d'importants retards de livraison, avec des millions de doses prévues livrées plusieurs semaines après l'échéance initiale.

Le changement de nom commercial est une norme pour un médicament, surtout lorsqu'il fait l'objet de critiques, légitimes ou non. C'est le cas du vaccin AstraZeneca, malgré les assurances des derniers rapports de l'Agence européenne du médicament (EMA). Elle a indiqué ne pas constater de liens avérés entre AstraZeneca et les troubles thromboemboliques scrutés par les agences de santé. Elle a jugé que les bénéfices de la vaccination étaient plus importants que les risques. Il faut espérer que le changement de nom aidera à restaurer la pleine confiance auprès du corps médical et de la population.

Noël Ndong



Les professionnels des médias formés aux techniques de communication

Pour persuader les communautés à adhérer à la vaccination contre la covid-19, un atelier de formation a réuni le 1er avril l'ensemble des professionnels des médias publics et privés de Pointe-Noire.

La formation s'est fixé quelques objectifs, notamment renforcer les capacités des professionnels des médias publics et privés du département de Pointe-Noire sur les techniques de communication en lien avec l'introduction des vaccins contre le coronavirus (covid-19) ; renforcer la

disposition des supports de communication pour large diffusion à travers les différents médiums ; renforcer la connaissance de ces derniers pour la réalisation des émissions interactives en vue de susciter l'adhésion de la population à accepter la vaccination contre le coronavirus

manuel Francky Ibata, président de la sous-commission promotion de la santé au comité technique national de riposte à la pandémie de coronavirus, a rappelé que le vaccin contre la covid-19 est un moyen sûr pour se protéger contre la maladie. « En vous faisons vacciner, vous pouvez aider à réduire le risque d'infection par le coronavirus pour votre famille, vos voisins et votre collectivité. Les vaccins covid-19 sont limités. Certains groupes de personnes recevront d'abord ce vaccin parce qu'ils sont à haut risque d'exposition au virus ou d'avoir une maladie grave. Les groupes prioritaires sont des agents de santé, les personnes âgées... Après la vaccination, vous devriez continuer à vous protéger et protéger la communauté en portant un masque, en pratiquant le lavage fréquent des mains », a-t-il signifié. Le clou de la rencontre a été marqué par la signature de l'engagement des professionnels des médias à communiquer sur le bien-fondé de la vaccination contre la covid-19.

Séverin Ibara



Les professionnels des médias

connaissance de ces derniers sur les activités de la vaccination contre la covid-19 ; engager les différents professionnels des médias à promouvoir la vaccination et lutter contre la circulation des fausses informations ; mettre à leur

et lutter contre les rumeurs ; élaborer un plan média pour la diffusion des spots, micro-programmes et émissions à travers les canaux en ligne et hors lignes.

S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, Lucien Em-

FOOTBALL DE BASE

Didier Brasse donne une note satisfaisante

« Le Congo a un réservoir de joueurs qui est extraordinaire », a commenté Didier Brasse le 5 avril en marge de la campagne de détection des jeunes talents organisée par Oviebo football académie (Ofa) avec La Pangée à l'école primaire 18 mars 1977 à Talangai.

L'expert français a supervisé avec quelques membres de la direction technique de la Fédération congolaise de football (Fecofoot) les rencontres qui ont opposé les deux académies dans les différentes catégories d'âge allant des moins de 13 à moins de 20 ans. Cela colle bien à sa mission puisqu'il est venu à Brazzaville à la demande de la Fédération internationale de football association (Fifa) pour travailler avec la Fecofoot sur trois piliers essentiels notamment le football de base, le football d'élite et le développement des cadres.

Dans les conditions difficiles puisque ses enfants se produisaient sur le sable, les jeunes ont séduit par la qualité de la remontée du ballon. L'engagement qu'ils ont mis sur le terrain couplé par la qualité des joueurs ainsi que leur volonté de réussir ont convaincu le technicien français. « Il y a de très bons jeunes joueurs. Ce que je vois en me promenant beaucoup et en suivant beaucoup de matches, c'est l'engagement, la qualité des joueurs et leur volonté de réussir et de faire quelque chose. C'est très bien. Vous avez un réservoir de joueurs qui est extraordinaire », a commenté Didier Brasse.

Le constat de façon générale étant satisfaisant, le superviseur a tou-



tefois fait une observation dans le souci d'améliorer la formation des moins de 13 ans. C'est-à-dire l'adapter à la nouvelle donne. Le football à 11 pour les U-13, a-t-il soutenu, n'est pas le plus propice au développement du joueur. « A onze joueurs sur le terrain, il y a beaucoup de densité. Il y a beaucoup de pertes de balles et cela se traduit aussi par le nombre de ballons touchés par un joueur qui n'est pas

très important. En Europe, on a réduit le nombre de joueurs par catégorie justement pour permettre aux garçons d'évoluer dans les meilleures conditions », a-t-il expliqué.

L'OFA a été créée le 4 octobre 2018 pour apporter quelque chose de nouveau dans le football congolais. Elle a pour objectif principal de participer à la formation des jeunes et à la revalorisation du système sportif congolais

pour préparer l'élite sportive congolaise de demain. Sa politique consiste à former les jeunes des catégories allant des U-8 à U-20. Gilbert Segura, le directeur d'OFA, a dû s'appuyer sur ces rencontres pour apprécier à sa juste valeur la progression de ses pensionnaires. « On veut faire deux équipes par catégories (Vegas et OFA). On se tenait à cœur de voir l'ensemble de nos joueurs. Nous savons très bien que les

entraînements c'est bien, mais la finalité ce sont des matches. Je retiens qu'on avance sur ce qu'on s'était fixé comme programme... Les U-12 et 13 bougent et font le bloc équipe déjà, ils commencent à reculer et à cadrer. Ce sont des choses qu'on a commencé à voir, il y a une quinzaine de jours qu'on essaie de mettre un petit peu en place », a-t-il fait observer.

L'absence de terrain constitue pour lui un handicap afin de faire franchir un palier à ces jeunes dans le cycle de leur formation. « Ces jeunes ont du talent. Cela ne fait que cinq mois que je suis là mais quand on voit le travail qui était fait, on a des difficultés. Il faut dire les vérités. On n'a pas de terrain. On s'entraîne dans les cimetières. En France on dirait que nous sommes des fous. Nous prenons un peu de retard mais on travaille sur d'autres choses. Après le talent viendra », a-t-il indiqué.

Notons que lors des deux derniers matches ayant bouclé la campagne, OFA s'est imposée 2-0 face à La Pangée dans la catégorie U-13 après le nul d'un partout qui a sanctionné le match de la catégorie des U-17.

James Golden Eloué

BOXE ARABE

Les préparatifs du Grand Prix de Russie vont bon train

Assurer la vulgarisation et la visibilité de la Boxe arabe en vue de lui rendre plus populaire comme les autres sports de combats : tel est le pari que tenteront de gagner en Russie les promoteurs de la discipline dans l'organisation de cet événement. En première ligne bien entendu, la Fédération internationale et la Fédération africaine de la boxe arabe.

Le Grand Prix de Russie se tiendra du 21 avril au 1er mai. A moins de trois semaines de ce grand rendez-vous, les préparatifs vont bon train. Le comité d'organisation s'active pour la réussite de cet événement sportif d'une dimension planétaire qui mobilisera pas moins de 160 pays, une quarantaine de ministres des Sports, des parlementaires et hommes d'affaires et près de 500 boxeurs et 800 journalistes. Dans cette vision, la Fédération internationale de boxe arabe peut compter sur un soutien de taille : de Vladimir Poutine. Le président de la Russie, a-t-on appris, a décidé à s'investir pour la réussite de cette compétition. Les capacités de la Russie dans l'organisation des grands événements ont été aussi saluées. « La Russie avait brillamment réussi à organiser de nombreux championnats internationaux et olympiques, de même l'organisation du Grand Prix de Russie de cette année est au niveau professionnel, ce qui a ébloui le monde », a reconnu le Dr Al Hadi Al Sudary,

président de la Fiba.

L'enjeu est de taille puisque les 500 athlètes venus de tous les coins du monde vont disputer en Russie les 244 titres mis en jeu. L'Afrique a assuré Eric Richard Ella Bekale, président de la Fédération africaine de boxe arabe (Faba) et vice-président de la Fédération internationale, aura l'occasion de valoriser sa culture et montrer ce qu'elle a de plus précieux. « Nous allons en profiter pour montrer ce que l'Afrique a comme richesse », a dit Eric Richard Ella Bekale.

Depuis l'annonce de la compétition, la Faba a multiplié des campagnes de sensibilisation afin d'inviter les dirigeants africains à une véritable prise de conscience dans la préparation de leurs athlètes. L'Afrique doit, selon lui, se montrer à la hauteur en Russie. Et le bilan de la préparation le rassure. « Je tire un bilan de satisfaction parce que la majorité des pays africains se sont mobilisés pour la préparation de leurs boxeurs », a souligné Eric Richard Ella Bekale. Selon les critères de sélection, chaque pays



sera représenté par deux boxeurs (un homme et une femme).

Au Congo, les deux athlètes retenus affûtent leurs armes à Pointe-Noire. Le discours tenu par le président de la Faba envers le Congo est une motivation supplémentaire. « Le Congo a de très bons boxeurs contrairement à ce que les gens peuvent penser. Le Congo en matière de sport de combat est un pays qui compte en Afrique. Vous avez des champions dans d'autres disciplines de sports de combat mais quand on pratique un sport de combat, on pratique tous les sports de combats. Ce sont des règlements qui changent et les athlètes s'y préparent et acquièrent l'expérience au travers cette discipline », a-t-il commenté.

La boxe arabe, rappelons-le, est différente de la boxe anglaise et française. Elle fait toutefois partie du groupe dit « Pieds-poings », avec notamment la possibilité de faire des projections au sol et de donner des coups de genou.

J.G.E.